

D'UN SUFFIXE TOPONYMIQUE A UNE ENIGME LITTERAIRE :

COMMARCHIS ET VARIANTES, DONT CORNEBUT

par † Jean-Claude Dinguirard

Nous savons localiser les domaines de plusieurs Aymerides : Guillaume est d'Orange, Hernaut est de Gérone et Garin est d'Ensérune. Mais dès que l'on passe les frontières de la province de Narbonne, les difficultés surgissent. Brusbant, le fief de Bernard, n'a pu être identifié, non plus que celui de Bovon : "qu'est-ce que Commarcis ? On l'ignore", constatait Joseph Bédier (1), apparemment peu convaincu (mais qui l'aurait été ?) par la Comarcensis Provincia qu'avait imaginée tout exprès Auguste Scheler dans son édition du Bueves de Commarchis d'Adenet le Roi. Et sans doute l'exigeant médiéviste eût-il jugé tout aussi fragile le rapprochement, que d'autres ont aventuré depuis (2), de Commarchis avec l'espagnol comarca : d'abord parce que comarca, entre autres inconvénients, est incapable de rendre compte du suffixe de Commarchis ; ensuite parce que, lorsqu'on a épousé l'héritière du royaume de Gascogne, on n'en est tout de même pas réduit à se faire platement appeler "Monsieur de la Contrée" !... Et c'est encore un juste sentiment des proportions qui empêche de prendre au sérieux l'impérialisme girondin, lorsqu'il prétend réduire le riche apanage de Commarchis avec le modeste enclos d'on ne sait plus quelle église tributaire de St-Seurin de Bordeaux (3).

Je n'oserais me flatter de mieux satisfaire la critique avec l'hypothèse que je vais exposer. A tout le moins ramène-t-elle

le toponyme obscur Commarchis (et ses variantes : Comarci, Commargis, Cormarcis...) à une réalité connue, et point invraisemblable. Le point offre une certaine importance pour qui convient, avec Rita Lejeune, que l'onomastique littéraire médiévale est rarement arbitraire : pour qui se résignerait donc mal à croire que Commarchis puisse être un nom imaginé à plaisir, simple bibelot d'inanité sonore (4).

I - PROPOSITION

Je propose de reconnaître dans Commarchis la forme francisée de l'adaptation languedocienne d'un nom de lieu gascon.

1.1. Pourquoi gascon ?

Il faut bien voir en effet que le fils d'Aymeri de Narbonne n'est d'abord que Bovon tout court, et ne devient "de Commarchis" qu'à la suite de son mariage avec la fille du roi Yon de Gascogne (4bis). Preuve, assurément, que c'est parmi les territoires gouvernés par ce prince qu'il convient de chercher le pays et la ville de Commarchis ; en douterions-nous d'ailleurs qu'Aliscans nous le confirmerait, qui fait retourner chacun chez soi les Aymerides, et par conséquent

8378. En Gascogne Bueves de Commarcis.

Mais je viens d'avancer que ce nom s'appliquait à la fois à un territoire et à une ville. C'est un fait qu'il est aisé de vérifier.

1.2. Pourquoi ville et pays ?

En effet si la Chanson de Guillaume parle de "Somarchis la cité" (v. 2561) et si La mort Aymeri de Narbonne confirme (v. 4160) en mentionnant "Commarchis la vile", en quantité d'occasions on observe par ailleurs que le nom de ce fief est précédé d'un article défini au masculin : Bueves (ou Girart, ou Gui) del Commarchis se trouve même constituer la forme majoritaire dans Le siège de Barbastre, forme que l'on rencontre encore dans Aliscans, dans Les Narbonnais etc... Posé donc que "le Commarchis" est de bonne tradition, il faut conclure que ce nom gascon est celui d'un territoire : car

s'il ne s'appliquait qu'à une ville il resterait sans article, ou bien prendrait en certains cas l'article féminin, ainsi que le montre le cri de "Commarchis la Buevon !" que l'on rencontre dans Le siège de Barbastre (v. 232)

1.3. Un seul nom remplit toutes les conditions.

A la recherche d'un toponyme gascon, dont la forme ne s'éloigne pas trop du nom illustré dans la vénérable épopée, et qui s'applique simultanément à une cité et à un pays, on rencontre assez inmanquablement le nom du Comminges (5) ; et je croirais même assez volontiers que ce nom est seul à remplir toutes les conditions. Il ne faut pas en effet se laisser décourager par l'ostensible différence qui s'observe de Commarchis à Comminges.

II - DISCUSSION

Commarchis en effet ne saurait évidemment représenter Comminges sous sa forme autochtone. Mais on peut songer à une adaptation languedocienne.

2.1. Le Temps.

Si sur place CONVENICOS aboutit à Comenge (6) aussi régulièrement que CANONICU et EXCOMMUNICARE y aboutissent respectivement à canonge et à escomenjar, il est bien connu que nombre de parlers provençaux, mais surtout languedociens (7), ont pour ces mots canorque et escomergar, voire escumerjar. Par ailleurs il faut noter que de telles formes se rencontrent dans les tout premiers textes en occitan : morgue (< MONACHU) par exemple, dans une charte du Rouergue de 1150, et domergue (< DOMINICU) dès l'an 1120 en pays castrais (8), attestent que l'évolution rhotacisante était déjà accomplie avant le XII^e siècle.

2.2. L'Espace et la Société.

Et l'on se dit que, pour peu qu'ils aient eu à parler du Comminges, les Languedociens de l'aire concernée n'auraient pas alors

manqué d'adapter à leur phonétique ce nom de lieu, qu'ils auraient donc prononcé Comergue, et même Comerge en certains endroits. Or il est licite de supposer que le comté pyrénéen faisait les frais de quelques conversations en languedocien, en particulier du côté de l'actuel département de l'Aude - et donc en pleine zone rhotacisante, puisque le Comminges, Carcassonne et le Razès apparaissent réunis dans les mêmes mains vers le milieu du Xe siècle (9).

2.3. Le signifiant.

L'identification du Commarchis au Comminges ne soulève-t-elle cependant aucune objection d'ordre phonétique ? C'est ce qu'il faut examiner. Dans *Comerg(u)e, l'ouverture en [a] du [ê] tonique suivi de [r] ne fait évidemment pas problème (10), non plus d'ailleurs que les hésitations de la chuintante, surtout après [r], sonore dans Commargis, elle s'assourdit dans Commarchis, et si on la trouve parfois ramenée à la sifflante, comme dans Commarchis, le parcours en somme n'offre rien que de très ordinaire (11). Plus mystérieuse est l'-s finale qu'offrent presque toutes les variantes de notre nom ; je ne suis pas sûr qu'elle s'éclaire beaucoup de la comparaison avec l'-s paragogique dont le français munit également le nom de lieu Comminges, et l'on pourra préférer tabler sur une nouvelle analogie avec les successeurs languedociens de -ANICU, qui dans l'aire rhotacisante présentent aussi une -s de façon fréquente. Mais la principale difficulté vient évidemment de la place de l'accent tonique : Commarchis est de toute évidence oxyton, alors que, même accommodé à la languedocienne, Comenge ne saurait être que paroxyton. Comment expliquer un glissement d'accent aussi étonnant ? Il serait évidemment commode de faire intervenir ici quelque bonne attraction paronymique par la Marche ou, mieux encore, par Commercy... L'explication pourra séduire par sa simplicité ; mais sa totale gratuité fait qu'on ne peut s'empêcher de douter qu'elle soit bien valide.

Pour ma part, il me semble préférable d'adopter l'explication suivante : que Commarchis doit être considéré, non pas comme le transcodage français d'un nom gascon qui aurait été prononcé à la languedocienne, mais bien comme la lecture, par un poète d'oïl, de cette même forme languedocienne du nom gascon. Dans cette perspecti-

ve, je n'ai pas à commenter la graphie par <i> d'un son [ê] (12) : elle est de toute banalité, comme chacun sait. Quant à la lettre <g>, les habitudes médiévales en la matière étant ce qu'elles sont, elle peut parfaitement valoir pour [g], même devant <e, i>, ce qui représente l'avantage de ne pas nous limiter à la seule petite zone qui prononce escomerjar : c'est bel et bien toute l'aire rhotacisante, celle où l'on prononce escomergar, qui a pu connaître la graphie <Commarchis, Commargis etc.> pour représenter *Comerg(u)e 'Comminges'. Enfin le problème de l'accent tonique se trouve dès lors résolu : trouvant dans un texte occitan le nom propre Commargis, aucun locuteur d'oïl ne songerait à en faire autre chose qu'un oxyton (13).

Conclusion partielle.

L'hypothèse que nous venons d'exposer, d'une lecture à la française d'un nom de lieu gascon rendu mal identifiable grâce au traitement languedocien de son suffixe, nous paraît de nature à apaiser les syndérèses des linguistes. Nous ne nous dissimulons pas cependant que la difficulté principale de notre hypothèse consiste en ceci, que pour qu'il y ait orthographisme, il est nécessaire qu'il y ait forme écrite, truisme qui autrement exprimé fait que notre hypothèse exige l'existence, préalablement à l'épopée d'oïl, d'une épopée occitane de Guillaume d'Orange...

Or il s'agit là d'une très ancienne idée, au dossier de laquelle nous nous proposons d'apporter un peu de nouveau. Mais on nous permettra auparavant d'exposer quelques menues observations qui nous paraissent de nature à étayer l'identification du Commarchis au Comminges.

III - POUR APPUYER L'IDENTIFICATION

3.1. Le Commarchis est en Gascogne toulousaine.

De nature en effet à corroborer mon identification, ce petit fait tout modeste : que le vers 212^a d'Aliscans, si je lis convenablement la varia lectio (ce n'est pas toujours chose aisée dans l'édition de Halle !), présente dans le manuscrit M une leçon

Del Coumarchis Gerars le tolosanç

qui a le mérite de donner du Commarchis une localisation par voisinage : il ne se définira plus désormais en effet par sa seule appartenance à la Gascogne, il conviendra encore de tenir compte de sa proximité de Toulouse -et l'on peut souligner que le Comminges est évidemment dans ce cas.

3.2. Une forme non rhotacisante.

Tout concorde à nous faire chercher du côté des zones rhotacisantes du Languedoc l'origine de la transformation de Comenge en Commargis. La tradition française de l'épopée en tout cas ne paraît avoir connu que des formes ayant substitué r à la nasale de Comenge. Or dans le domaine épique en question, il convient de ne pas tenir compte de la seule tradition d'oïl ; l'Italie, en particulier - j'en émets l'hypothèse ailleurs - semble avoir disposé de sources occitanes concernant Guillaume d'Orange et sa famille. Ce qui en tout cas est indubitable, c'est qu'on trouve dans les Reali di Francia, au lieu d'un Cormarcis mieux attesté, la forme Grosmansis : forme dont la première syllabe est déformée, mais qui offre l'intérêt d'une nasale restée intacte, comme dans Comenge, et non devenue [r], comme dans Commargis.

3.3. Pourquoi Barbastre aux Commarchis ?

Plus suggestif encore m'apparaît ce détail : Le siège de Barbastre, dont on n'a peut-être pas assez souligné qu'il se contente largement, sous un titre neuf, de combiner de vieux épisodes de la légende de Guillaume (empruntés surtout, je crois, à Aliscans et à La Prise d'Orange), se singularise par le héros choisi pour ces épisodes : le rôle est dévolu aux seuls membres de la famille de Commarchis. Le fait est paradoxal : on attendrait que Barbastre fût réputée conquise par quelque Aymeride mieux ancré dans l'espace ibérique. Ils ne manquent pas, de Guillaume lui-même, qui fait volontiers de Barcelone sa résidence, à Hernaut qui a Gérone, à Guibert qui est le roi d'Andernas, et même à Aïmer le Chétif, qui a toute l'Espagne musulmane... Quelle nécessité impérieuse a donc conduit à rendre maître de Barbastre, entre tous les Aymerides, l'un des rares qui n'avaient rien à faire en Espagne, ce Gascon de Bovon ?

On ne s'explique aisément cette bizarrerie que si l'on admet que, dès leurs modèles occitans, les remanieurs français de l'épopée trouvèrent le nom de Barbastre régulièrement associé à celui des Commarchis. Par exemple, dès l'origine le cri de la famille a pu être double, tantôt "Commarchis la Buevon !" et tantôt "Barbastre la Buevon !", ce qui obligeait à voir dans Bueves le titulaire d'une double seigneurie, de part et d'autre des Pyrénées. Il fallait donc imaginer un haut fait susceptible de justifier cette situation peu commune r et c'est bien ce que fait Le siège de Barbastre. Mais je suis persuadé que cette justification repose sur un total contresens toponymique, et que Barbastre n'est pas Barbastre... Trouvant dans leurs modèles un nom de lieu qui ressemblait fort au nom de la ville d'Espagne (universellement célèbre depuis sa prise en 1064), nos ravaudeurs d'épopée d'oïl n'y ont pas regardé de si près, et ont ramené au prestigieux Balbastre un nom d'eux inconnu, mais dont tout laisse penser qu'il pourrait bien n'être autre que celui de la région commingeoise du Volvestre, le Bulbastre des anciennes chartes.

IV - POUR APPUYER SON IMPLICATION LITTÉRAIRE

4.1. Le signifié.

Jean Frappier jugeait que les noms de Brusbant, Anseïne etc... "n'ont aucun intérêt psychologique" (14) ; même si c'était exact, personne ne pourrait nier l'intérêt stratégique du Commarchis-Comminges. J'entends du point de vue narboncentrique qui, comme l'a bien montré Joël H. Grisward (15), constitue une norme originelle dans le cycle de Guillaume d'Orange : point de vue qui impose de considérer la Gascogne comme un pays étranger (16), contre l'agressivité duquel il convient de se prémunir. Comment le vieil Aymeri de Narbonne y parviendrait-il plus efficacement qu'en régnant sur elle, grâce à l'un de ses fils ? Ou plus exactement - car Bovon n'est que le gendre du roi Yon de Gascogne, et n'accèdera pas immédiatement au trône - en rendant ce fils maître d'un glacis propre à s'interposer entre la plus sauvage Gascogne et la province de Narbonne ? Or - et c'est là que l'évidence géographique rejoint la vraisemblance linguistique - un tel glacis ne peut être constitué que par le

Comminges : mais un Comminges, il faut le souligner, qui n'aurait pas encore été amputé de son annexe couseranaise, puisque c'est elle, proprement, qui fait la frontière avec les terres languedociennes. Ceci nous ramène avant l'an mille, et cette haute date rend inacceptable l'exigence, que certains pourraient avoir, d'une attestation d'occitan *Commargues et non de français Commargis. En effet l'occitan d'avant l'an mille n'est guère documenté, et il est à peu près vain d'espérer rencontrer une forme aussi dialectale que *Comergues 'Comminges' !

Qu'en dépit de Bédier et de sa théorie des origines récentes des chansons de geste il faille remonter aussi haut dans le temps, d'autres indices le suggèrent, et en particulier, pour notre problème, ceci : que la belle histoire de Bovon de Commarchis-Comminges n'est sans doute rien d'autre qu'une légende étiologique destinée à justifier auprès de Gascons montagnards une domination "audioise" sur le Comminges. Or le besoin d'une telle justification ne se fera assurément plus sentir, passé le milieu du Xe siècle, date à laquelle le Comminges vit d'une existence indépendante, et sous une dynastie devenue parfaitement autochtone.

4.2. Antériorité de l'épopée occitane.

La présente note est extraite d'une longue étude que publiera Via Domitia : j'y reprends la vieille théorie de Claude Fauriel et de Gaston Paris, d'une origine occitane de la geste de Guillaume. Je ne puis évidemment pas entrer ici dans le détail d'une argumentation ethnographique et linguistique assez encombrante, aussi me contenterai-je de reprendre l'une de mes conclusions.

On sait que le surnom de Guillaume, tel qu'il est connu en Occitanie dès le XIIIe siècle, est ostensiblement importé de France : "Guilhelmet al cort nes" de la Chanson de la croisade albigeoise, "Guillermes al Cornier" du Roman d'Arles témoignent du traitement oflique de NASU. Mais d'un autre côté, ce surnom du même personnage était connu en Espagne, au XIe siècle, sous sa forme occitane : le "Ghigelmo alcorbitanas" de la Nota Emilianense, loin d'être le monstre linguistique qu'on y a vu, se lisant sans mal, en un occitan sans mystère, "G. al corbita(nt) nas", c'est-à-dire 'G. au nez recourbé'. De ces divers témoignages, qui me semblent bien plus convergents que

divergents, que conclure, sinon ceci : que les remanieurs français, au talent de qui l'on doit le succès européen de la geste de Guillaume, ont traduit une épopée occitane qui, dès le XIIe siècle, était déjà complètement oubliée dans son pays d'origine.

4.3. Une preuve de la traduction.

Notre identification du Commarchis au Comminges nous a conduit à postuler que Commargis, forme supposée originelle, est un toponyme que les trouvères ont lu, et non un mot qu'ils auraient entendu prononcer : ce qui suppose un texte écrit, et même littéraire-ment élaboré. Or avons-nous mieux que notre conviction à apporter à la discussion plus que séculaire sur l'existence d'une épopée guil-laumienne en occitan ? Il se peut.

Il y a longtemps que l'on s'est étonné du nom de Boeve Cornebut, personnage qui selon La chanson de Guillaume serait le père de Vivien :

Vivien, sire (...)

297 . Ja fustes fiz Boeve Cornebut al marchis,
vers qui sera repris à peu près textuellement plus loin :

1437 . Cil fud fiz Boeve Cornebut le marchis.

Bien que La chanson de Guillaume soit absolument la seule à le mentionner, Boeve Cornebut avait été accueilli avec soulagement par Bédier : ne permettait-il pas de réfuter W. Cloetta, qui avait osé faire de Vivien le fils d'un Bavarois ? On nous accordera toutefois que nous n'avons plus, aujourd'hui, les mêmes patriotiques motifs de croire à l'existence de Boeve Cornebut.

Le plus grave n'est d'ailleurs pas qu'en dehors de La chanson de Guillaume, il soit complètement inconnu ; c'est qu'il porte un nom ridicule. Ce ne peut être le nom de quelque terre, puisque fait défaut la particule localisatrice ; il ne peut donc s'agir que d'un surnom, et d'un surnom descriptif, tout le laisse craindre... Car enfin, que peut bien signifier Cornebut ? Si pas 'corne de bouc' (17), peut-être 'encorne-crapaud', hélas ; à moins que, sa dernière syllabe représentant bot 'outre', cet anthroponyme ne soit la variante facétieuse d'un Corne-vin, évident sobriquet d'ivrogne. Par ailleurs Vivien, fils de Boeve Cornebut, est néanmoins neveu de Guillaume. Il

faut donc qu'il soit fils de la soeur de ce dernier, et nous savons par les travaux de Grisward que la soeur de Guillaume est une authentique putain (18). Or la pure, l'admirable figure de Vivien ne saurait, sans perdre de son pathétique, s'accommoder d'une telle mère, pas plus que d'un handicap patronymique révélateur d'une aussi grotesque hérédité - l'intéressé lui-même l'a proclamé, en constatant combien les hommes se ressentent "Mal des gloutons qui les ont engendrez / Et des putains qui les ont chaaalez !" (19).

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que guidés par leur sensibilité littéraire, nombre de critiques depuis Raymond Weeks (20) jusqu'à André Moisan (21) aient cru devoir refuser toute existence à Boeve Cornebut, et affirmé qu'il ne faisait qu'un avec Boeve de Commarchis. Il faut bien convenir cependant que la linguistique répugne assez à faire de Cornebut un nouvel avatar de Commarchis, même en partant de sa variante Cormarchis. Pourtant la question méritait d'être reprise. Le syntagme de La chanson de Guillaume, "Boeve Cornebut al marchis" heurtait en effet notre sens des convenances grammaticales par son al injustifiable. Et même si une correction heureuse était apportée plus loin avec "Boeve Cornebut le marchis", l'énigme restait intacte : d'où le compilateur anglo-normand avait-il bien pu tirer son al intempestif ? Le mot figurait de toute évidence dans son modèle, puisqu'il ne s'aviserait de le corriger qu'au bout de douze-cents vers. Mais quel modèle ?

A le chercher, on en vient assez immanquablement à se persuader qu'il y a mieux qu'une rencontre aléatoire dans les syllabes Boeve... Cor...marchis, éparses dans notre vers 297, et qui réunies permettent de lire le nom de l'un des frères de Guillaume. Le point crucial est pourtant que, ces syllabes une fois écartées, il s'avère que le résidu du vers, loin d'offrir le magma incohérent auquel on pouvait s'attendre, se lit parfaitement, et qui mieux est d'une manière qui justifie pleinement le mystérieux al ! Nous lisons désormais, en effet,

*297. Ja fustes fiz Boeve (de) Cormarchis,

*297. ... nebut al marchis,

où mes points de suspension laissent entrevoir quelque chose comme "Nebut G., al bon cunte marchis"... Bref, nous avons à cet endroit la "transcription de deux vers sur la même ligne, avec une omission

de l'un d'eux" (22) qui constitue une erreur fréquemment relevée dans La chanson de Guillaume. Il est certes amusant de voir qu'un anthroponyme tout neuf naquit de cette inadvertance de scribe ; mais surtout, il est instructif de voir qu'en cet endroit le vieux texte nous révèle que son prototype était occitan.

Car si "al marchis" reste d'identification dialectale indécise, il est au contraire évident que nebut 'neveu' est et ne peut être qu'une forme occitane.

*
* *
*

A un certain moment de la transmission du texte de La chanson de Guillaume donc (et on nous permettra de souligner que cette transmission était forcément écrite), un scribe distrait a banalement télescopé deux vers dont les clauses étaient trop semblables. Heureuse distraction, qui nous révèle que, loin de simplement recopier son modèle, il le traduisait d'occitan en français !... Plus tard, placé devant l'incompréhensible leçon Boeve Cornebut que lui offrait la tradition née de cette erreur, un trouvère tenta de limiter les dégâts : il ne lui restait qu'à marier ce parfait inconnu avec une soeur imaginaire de Guillaume.

Je ne suis malheureusement pas en mesure de chiffrer la probabilité qu'aurait le vers 297 de refléter autre chose que le modèle occitan qu'il nous laisse entrevoir ; je crois toutefois que les chances en sont si faibles que, dans la pratique, on peut les tenir pour nulles. Si donc prototype occitan il y eut bien, notre identification du Commarchis au Comminges s'en trouve renforcée, et même légitimée en son principe, qui est de chercher l'occitan sous les mots français qui ont rhabillé la vieille épopée. Et cette identification, que la linguistique permet de dater d'avant le XII^e siècle, et l'ethnographie de faire remonter avant la seconde moitié du Xe siècle, précise quelque peu, en retour, l'âge de l'épopée en occitan.

Il est enfin évident que, dans un Colloque tel que celui qui nous réunit, les sciences onomastiques sont surtout envisagées comme ayant leur fin en soi. Je me dois donc d'offrir aux spécialis-

tes mes excuses pour la double inconvenance qu'on relèvera dans ma contribution. D'abord j'ai choisi de scruter un exemple d'onomastique purement littéraire, comme si les noms de lieux et de personne de la simple réalité quotidienne ne suffisaient pas à notre bonheur. Puis, j'ai utilisé l'onomastique comme moyen et non comme fin, ainsi qu'il est courant chez les ethnolinguistes, à la tribu desquels j'appartiens. Mais chaque spécialiste, tout compte fait, ne doit-il pas se rejouir de voir sa discipline utilisée ailleurs comme science auxiliaire ? Et le toponymiste plus qu'un autre, puisqu'il se consacre à une "science carrefour", suivant l'heureuse formule de Christian Baylon et Paul Fabre 1 (23).

NOTES

- 1 - J. Bedier, Les légendes épiques (P., 1926), I, 49.
 - 2 - J. Frappier, Les chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange (P., 1955), I, 101.
 - 3 - A. de Mandach, Chronique dite Saintongeaise (Tübingen, 1970), 56, 105 s., 290.
 - 4 - L'onomastique médiévale est largement motivée, et l'on se souvient du conseil que Perceval reçut de sa mère : "Le non sachiez à la parsome / Car par le non conuist en l'ome".
 - 4bis - Ne serait-ce que pour la couleur locale, il est regrettable que la tradition littéraire d'oïl ait officialisé la forme Yon pour le nom du roi de Gascogne. Je ne sais trop en effet si on l'a bien remarqué, mais la forme Yon nous dissimule un authentique méridionalisme. Des textes comme Les Narbonnais et Aymeri de Narbonne donnent au roi de Gascogne le nom d'Ys, Yus : formes intéressantes puisqu'elles représentent de toute évidence le nom de baptême Ez, Elz, bien connu au moyen âge en Gascogne (v. par exemple M.F. Berganton, Le dérivé du nom individuel au moyen âge en Béarn et en Bigorre (P., 1977), 211 s.).
- Une variante bien attestée d'Ez est Eld : et à partir de cette dernière forme, vocalisation de l / l implosif aidant, on comprend combien le transcodage en Eudes était immédiat au public médiéval.

- 5 - Le nom actuel de la capitale de cette région des Pyrénées centrales (elle constitue, en gros, le sud du département de la Haute-Garonne) est comme on sait Saint-Bertrand de Comminges. Mais ce nom - qui honore l'évêque Bertrand de l'Isle-Jourdain (1075-1123) - ne paraît pas remonter plus haut que le début du XIII^e siècle ; antérieurement, le "pays" et la cité portaient le même nom : Comminges.
- 6 - Dans mes "Notes aquitaines" parues dans le n° 27 (1982) de Via Domitia, j'ai tenté de jeter la suspicion sur la légitimité de l'étymon CONVENICOS, qui fait à peu près l'unanimité pour le nom de lieu Comenge. Si je cite ici l'étymon CONVENICOS, ce n'est pas que mes doutes à son sujet aient disparu, bien au contraire ; c'est que je considère que ce n'est pas le lieu de le discuter à nouveau. Il est au demeurant sans le moindre inconvénient de parler ici de l'étymon CONVENICOS : qu'il soit ou non idoine, le fait est sans incidence sur notre propos, pour la bonne raison que les signifiants Commarchis et variantes ne remontent évidemment pas au latin (que ce latin soit CONVENICOS ou non), mais à la forme occitane Comenge.
- 7 - Selon Jules Ronjat, l'évolution de -NIC à l'rg est le fait des parlers "rhodanien, montpelliérain, biterrois, rouergat, albigois et montalbanais" (Grammaire istorique des parlers provençaux modernes (Montpellier, 1930, I, 278). L'évolution des noms propres a été la même que celle que montrent en ce cas les noms communs, et une aire assez semblable a été dégagée pour les successeurs de -ANICUM en toponymie par Ernest NEGRE, Les noms de lieux en France (P., 1963), 88.
- 8 - Ces exemples figurent chez Clovis Brunel, Les plus anciennes chartes en langue provençale (P., 1926), I, respectivement aux pièces numéro 60 (ligne 3) et numéro 21 (ligne 2).
- 9 - Charles Higounet, Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne (P. -Toulouse, 1949), I, 26 s.
- 10 - Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce phénomène d'ouverture ne concerne pas exclusivement les parlers d'oïl : à preuve l'hésitation qu'en certains lieux connaissent justement nos toponymes (v. E. NEGRE, Les noms de lieux du Tarn (P., 1959), 30) ; dans le cas qui nous occupe, le plus simple est peut-être d'interpréter le fait par la captation d'un nom en -ergue effectuée par la liste des noms en -argue < -ANICUM, qui était bien plus nombreuse.
- 11 - Pour rester dans la toponymie de notre épopée, on notera la fréquence de l'hésitation entre <j> et <s> que montre le nom de Barcelone, forme majoritaire, mais qui devient Bargelune dans Les Enfances Vivien, dans Le Moniage Guillaume, etc... Quant à l'hésitation sur le voisement, elle est connue jusqu'en pays d'oïl, où GRANICA donne aussi bien grange que granche : et l'on se bornera ici à rappeler avec quelle facilité certains critiques ont pu identifier Larchant à l'Argent !

- 12 - De même que les crochets carrés ou les barres obliques évitent d'avoir recours à l'ambiguïté inhérente aux italiques, les signes <et> encadrant une forme, la signalent expressément comme graphique ; on s'étonne que cette convention, sémiologiquement si heureuse, n'ait pas encore rencontré auprès des linguistes le succès auquel elle pouvait prétendre.
- 13 - Il m'a été donné de vérifier le fait auprès d'étudiants français et étrangers, capables pourtant de lire dans ses diverses graphies l'occitan, mais qui, dans des chartes de l'Espagne du nord, achoppaient contre le nom <Conchis> sans arriver à l'identifier à celui de Conques ... On m'objectera peut-être que nous n'hésitions pas à reconnaître Orange dans l'<Orangis> du Willehalm. Mais c'est bien sûr à cause du Guillâms qui le précède ; le syntagme Bueves de Commargis, lui, n'offrit malheureusement aucun élément d'aussi grande évidence !
- 14 - J. Frappier, op. cit., 102.
- 15 - Joël H. Grisward, Archéologie de l'épopée médiévale (P., 1981), 61 : "il s'agit bien dans l'esprit du Narbonnais d'organiser le monde, et de l'organiser autour du comté de Narbonne considéré comme centre" (c'est l'auteur qui souligne).
- 16 - On savait depuis longtemps, par le témoignage des Leys d'Amors, par le descort polyglotte de Raimbaut de Vaqueiras, que les Occitans considéraient comme étranger l'idiome gascon ; mais bien au-delà de la langue, c'est le pays même de Gascogne qui est donné pour étranger par Les Narbonnais (éd. H. Suchier, P., 1890) 28. point ne li agree (à Charlemagne) des .iii. (Aymerides) qui vont en estrange contrée : l'un en Gascongne...
- 17 - Rabelais parle de corneboux ('cornet à bouquin' ? 'cornes de bouc' ?), V, 39 ; il fait également allusion (III,6) à une mystérieuse "journée des cornabous". Quoi qu'il en soit, le mot paraît bien avoir une résonance facétieuse.
- 18 - J.H. Grisward, op. cit., chapitre 7.
- 19 - Li covenans Vivien, p. 187 du vol. I du Guillaume d'Orange édité par Jonckbloet (La Haye, 1854).
- 20 - Cf. ses études parues dans la Romania, en particulier 1905, 249 et surtout 1909, 35, 43.
- 21 - André Moisan, La légende épique de Vivien (Lille, 1973) I, 53 affirme que "Cornebut doit être une corruption de Comarchis", mais sans prendre la peine de justifier son intuition, fût-ce avec la désinvolture onomastique qui lui permet d'assurer, par le biais d'une commode métathèse (c'est un phénomène tellement gascon !) et d'une graphie archaïque, que l'occitan <reg> (= rēc 'ruisseau') est à entendre comme (le) Ger, premier affluent de la Garonne sur la rive droite...

- 22 - Jeanne Wathélet-Willew, Recherches sur la Chanson de Guillaume (P., 1975) I, 227.
- 23 - Christian Baylon et Paul Fabre, Les noms de lieux et de personnes (P., 1982), 244.

Intervention à la suite de la communication de M. Dingirard :

M. Wolf : Je dois avouer que je mettrai votre explication du fameux vers de la Chanson de Guillaume au-dessus des anagrammes de Saussure. Ceci dit, à un moment donné, vous avez cité Andrea de Barberino qui est assez tardif. Est-ce qu'il existe d'autres formes qui prouveraient qu'il a eu devant les yeux une chanson de geste écrite en occitan ? Enfin, une remarque : je m'étonne un peu devant votre animosité envers ceux que vous avez appelés "francistes" ; vous savez bien mieux que moi que vous n'êtes pas le seul à revendiquer de vieilles chansons de gestes occitanes : je citerai les travaux de Mme Rita Lejeune et ma contribution au dernier fascicule d'Olifant.